



Spécial Aériens

Le syndicat UNSA Douanes dénonce avec vigueur la réponse administrative apportée par la DRGC Antilles-Guyane (probablement téléguidée par la Direction générale et son bureau métier B2) aux fiches de signalement des risques psycho-sociaux rédigées par 6 agents de la BSAM du Lamentin .

SELON LA DOCTRINE ADMINISTRATIVE

-ALIZEE :tout agent peut « .. décrire la situation de mal être que vous vivez ou que vous avez constatée... »

-ALADIN:les conséquences des RPS « ...ont un impact sur la santé des agents mais aussi sur les collectifs de travail et sur la qualité du travail rendu...
-de mauvaises conditions de travail sont susceptibles d'entraîner une détérioration des relations inter-professionnelles, allant de la mauvaise ambiance aux violences constituées entre les personnes (entre collègue ou chaîne hiérarchique)... ».

Le syndicat UNSA Douanes note qu'il est possible à chacun, quelque soit son grade, sa fonction dans la hiérarchie de faire état de son malaise au travail. Ceci n'est pas du vent ! IL appartient à chacun de s'approprier cette avancée fondamentale pour TOUS les travailleurs (Directeurs compris!). Partout, les militants UNSA sauront vous épauler pour remplir et transmettre la fiche concernée.

C'est pour ces raisons que nous souhaitons énergiquement à l'UNSA que la décision administrative d'interdire de vol les 6 agents incriminés soit reconsidérée au plus tôt .

Le traitement de ce réel souci de relations humaines aurait du suivre une procédure conforme au rapport GOLLAC et à sa déclinaison douanière objet de la note A3 n°150594 du 31/08/2015 .

Dans un monde en pleine mutation les bonnes relations entre humains sont un gage de réussite des objectifs à atteindre pour les managers mais aussi l'assurance d'un parfait épanouissement personnel pour les salariés.

L'identification des risques psycho-sociaux,leurs traitements dès leur apparition et la confiance SANS FAILLE entre subalterne et supérieur sont les clefs de l'éradication de cette plaie du monde professionnel moderne.

UNSA DOUANES – 6 rue Louise Weiss – Bâtiment Condorcet – Télédéc 322 – 75703 PARIS CEDEX 13

Local DG : 01.57.53.29.26 – Portables : 06.61.71.67.90 ou 06.14.48.16.17

Courriel : unsadouanes@gmail.com

